Conseil d'administration de Grenoble Swing
Compte-rendu de la réunion du 25 janvier 2026

Lieu

Chez François, à Claix

Membres présents

François, Carole, Sami, Gilles, Guillaume, Rafael, Jean-Yves, Lucie, Vincent, Manon, Marc.

Sophie est excusée.

Ordre du jour

1. Points divers I
2. Tarif des soirées pour les profs
3. Réunion à la Maison des Associations
4. Let It Slow 2026
5. Switch'swing
6. Fignol'Lindy avec Nils & Bianca
7. Points divers II

Début de la réunion à 20h30 – Prise de notes : Marc

1 Points divers I

1.1 Don à Framasoft

(10 minutes)

Framasoft –l'association qui développe et héberge des outils informatiques de collaboration gratuits que nous utilisons régulièrement (Framadate, Framapad, etc.)– organise actuellement sa collecte de dons annuelle, qui a pour but de boucler son budget. François, appuyé par Raf & Marc, propose de faire un don de 100 € à l'association dans le cadre de cette collecte.

Vote : 11 voix POUR ; proposition adoptée à l'unanimité

1.2 Contrat-type pour les enseignants rémunérés

(5 minutes)

Manon explique qu'elle est en train de préparer un contrat-type pour les enseignants rémunérés dans le cadre de nos ateliers et festivals, afin notamment d'éviter qu'un enseignant que nous rémunérons n'ait ensuite la mauvaise surprise de découvrir qu'il ne peut pas adhérer à l'association la même année. Elle soumettra ce contrat-type au CA lorsqu'il sera prêt ; Sami propose de l'aider dans la rédaction.

1.3 Augmentation de l'espace de stockage sur Google Drive

(15 minutes)

Il est proposé de passer à une formule payante sur notre compte Google Drive, afin d'augmenter l'espace de stockage disponible en le faisant passer de 15 Go à 100 Go, pour 2 €/mois environ : en effet, il reste environ 1,5 Go d'espace actuellement.

Vincent signale qu'on a pas mal d'espace disponible chez OVH, qui héberge notre site web : peut-être pourrait-il servir pour y archiver des documents, et ainsi faire de la place ? Rafael soulève la question : ne voudrions-nous pas en profiter pour changer de plateforme de collaboration (Framasoft, Proton, …) ? Résultat de la discussion : cela nécessiterait un travail de réflexion plus important, donc pas à l'ordre du jour pour l'instant. Rafael propose néanmoins de s'occuper de passer en revue nos archives mail, afin de voir s'il y aurait des gains appréciables à faire de ce côté-là. Nous votons pour nous assurer que dans le cas contraire, tout le monde est d'accord pour passer à la formule payante de Google Drive.

Vote : 11 voix POUR ; proposition adoptée à l'unanimité

1.4 Réunion avec l'équipe com'

(15 minutes)

Manon nous fait un compte-rendu de la réunion qui a eu lieu début janvier entre les co-présidents et l'équipe com', qui est désormais forte de cinq personnes. A noter que la newsletter va passer d'Assoconnect à Dance Nearby, et que l'une des nouvelles recrues, Romain, souhaite plancher sur la refonte du site web, afin de nous permettre de quitter complètement l'écosystème Assoconnect.

Le CA salue cette initiative, tout en rappelant de bien garder à l'esprit que la nouvelle solution envisagée doit être facile d'utilisation, y compris pour des personnes non-spécialistes en informatique (ce n'était pas le cas pour le site web que nous avions avant Assoconnect). La discussion se poursuit et s'élargit sur la question du site web ; Manon & Raf proposent de préparer une synthèse des options qui s'offrent à nous.

L'équipe com' propose de mettre quelqu'un du CA en copie des demandes de communication qu'ils reçoivent, afin de pouvoir être prévenus si certaines demandes semblent incongrues. Elle suggère également de faire en sorte que les décisions prises par le CA par vote en ligne soient clairement diffusées, par exemple en faisant l'objet d'un compte-rendu séparé. François est d'accord pour s'occuper de ce point une fois par mois environ.

2 Tarif des soirées pour les profs

(25 minutes)

Le CA a récemment reçu une demande pour qu'un tarif réduit soit créé à destination des profs de l'association pour les soirées avec orchestre. Pour rappel, l'entrée de ces soirées est en général de 15 €, tandis que les soirées sans orchestre sont à 5 €, et gratuites pour les profs de l'association.

Les avis sont partagés : personne au CA ne souhaite que le prix d'une soirée soit un obstacle pour de possibles participants. D'un autre côté, les profs de l'association bénéficient déjà d'autres avantages (inscription offerte à l'un des cours hebdomadaire de l'association, budget formation, gratuité des soirées DJ), et ce alors même que d'autres postes bénévoles, potentiellement moins gratifiants, n'en ont aucun.

Nous votons pour l'instauration d'un tarif réduit à 10 € pour les soirées avec orchestre, pour les profs de l'association (au lieu de 15 € en tarif plein).

Vote: 3 voix POUR, 2 abstentions ; proposition adoptée. Afin d'éviter tout conflit d'intérêts, 6 membres ayant la double casquette de prof et de membre du CA n'ont pas voté.

3 Réunion à la Maison des Associations

(15 minutes)

Le 8 janvier dernier, une partie du CA s'est rendue à la Maison des Associations, afin d'y rencontrer Alice Thévenot, qui accompagne les associations grenobloises sur les questions juridiques et fiscales.

Elle nous a rappelé les usages constatés dans d'autres associations. En résumé, selon elle, nous pouvons faire beaucoup des choses que nous avons évitées par prudence ces dernières années (publicité pour d'autres structures, rémunération de membres ne siégeant pas au CA, ...) ; c'est à nous de décider si cela correspond à notre projet associatif, et à quel point nous souhaitons être prudents, étant donné nos antécédents. N'étant pas elle-même juriste, elle nous a proposé un rendez-vous complémentaire le 5 février prochain, avec une juriste cette fois-ci, afin d'avoir l'avis d'une professionnelle.

A noter que cette même Alice Thévenot nous a informés en début de réunion qu'elle a déjà reçu Pom (de Mécanika'Swing) à l'automne dernier, et semblerait-il aussi d'autres enseignants auto-entrepreneurs de la région, pour discuter de ces mêmes questions. De plus, nous avons appris en fin de réunion qu'elle est elle-même adhérente de Grenoble Swing. Le CA estime donc qu'elle ne peut donc pas apporter un regard extérieur et réellement neutre sur les questions que nous nous posons, contrairement à ce que nous espérions.

4 Let It Slow 2026

(15 minutes)

Manon nous présente le budget prévisionnel qu'elle a préparé avec Marine pour une nouvelle édition du *Let It Slow*, prévue pour fin novembre 2026. La formule évolue un peu, suite au

succès de la première édition : il est notamment prévu de faire venir deux couples de profs au lieu d'un seul, pour environ 100 stagiaires. Dépenses estimées à 7500 €, recettes estimées à 7650 €, soit un budget à l'équilibre.

La date retenue fait l'objet d'une discussion : elle tombe deux semaines après la première édition du *Story Swing Festival* organisé par Muriel. Idéalement, il serait préférable de décaler légèrement l'évènement. Le problème est que le calendrier local et national des évènements balboa ne laisse pas de réelle marge de manoeuvre sur la date. Après discussion et consultation de Muriel, le CA estime qu'il y a peu de chances que le *Let It Slow* ne porte pas préjudice au *Story Swing Festival* : le public ciblé est assez restreint, et dans la pratique la com' & les inscriptions du *Let It Slow* débuteront plus tard, laissant ainsi une longueur d'avance au *Story Swing Festival*.

Nous votons pour ou contre le budget présenté pour cette deuxième édition du *Let It Slow*.

Vote : 9 votes POUR, 1 abstention ; projet adopté. Manon n'a pas pris part au vote, étant l'une des principales organisatrices du festival.

5 Switch'swing

(15 minutes)

Il s'agit d'un atelier d'une journée, organisé par Julia & Xavi le 11 avril prochain. Le but est de permettre aux stagiaires d'avoir une moitié de cours en tant que Leader et l'autre moitié en tant que Follower, les cours étant donnés par des profs de l'association.

Sur quatorze heures de cours envisagées dans les trois danses, les profs de l'association ne peuvent finalement en assurer que six, toutes en Lindy Hop. La question de la viabilité financière de l'atelier est soulevée, mais ne semble finalement pas être un problème, l'équilibre étant atteint avec 15 stagiaires par cours, même dans ce format réduit et en étant pessimiste sur le coût de la salle.

Vote : 11 votes POUR ; projet adopté à l'unanimité.

6 Fignol'Lindy avec Nils & Bianca

(10 minutes)

Ce projet d'atelier d'une journée a déjà été reporté à deux fois : une fois à notre initiative, et une fois à la demande de Nils & Bianca pour cause de congé maternité. Il est désormais prévu pour les 12-13 ou 19-20 septembre 2026. Le CA demande à Julia & Xavi de lui transmettre un budget actualisé, le premier budget voté datant d'il y a plus d'un an.

7 Points divers II

7.1 Frais liés à Dance Nearby

(20 minutes)

Le CA demande aux organisateurs d'évènements de prévoir une ligne de dépense supplémentaire, correspondant à 2 % des recettes générées par les entrées, afin de couvrir les frais de transaction et les frais de service engendrés par l'utilisation de Dance Nearby. Cela permettra aux trésoriers d'avoir une image plus juste du coût réel de l'utilisation de Dance Nearby pour la gestion des inscriptions.

Les frais de transaction existaient aussi sur Assoconnect, et s'élevaient à environ 2 % du montant des transactions. Ces frais sont perçus par l'organisme qui procéde au traitement des paiements en ligne.

Les frais de service n'avaient pas d'équivalent sur Assoconnect : il s'agit d'un surcoût de 1 € par transaction (ou 1 % du montant, au-delà de 100 €), perçu par Dance Nearby en sus de l'abonnement annuel d'environ 900 € que nous payons, **mais** qui n'est pas appliqué aux premiers 80 000 € de recette que nous engrangeons au cours de l'année fiscale.

Dans la pratique, les frais de service n'entrent donc en jeu que dans la deuxième moitié de l'année scolaire. Afin d'en limiter le montant, le CA demande aux organisateurs d'évènements d'être attentifs autant que faire se peut, à grouper les prestations sur un même ticket : par exemple, pour un atelier où l'on peut faire 1, 2, ou 3h de cours, il vaut mieux créer un ticket avec des options ("heure A", "heure B", "heure C", "heures A+B", "heures B+C", "heures A+B+C"), afin de ne payer que 1 € de frais de service par personne inscrite, plutôt que demander aux stagiaires de payer chaque heure individuellement (ce qui pourrait coûter jusqu'à 3 € pour un même stagiaire).

7.2 Echanges de pass

(15 minutes)

Plusieurs membres du CA ont régulièrement vu passer ces derniers temps, sur les réseaux sociaux, des messages où des détenteurs d'un pass pour l'un de nos évènements et qui avaient un empêchement proposaient d'en faire profiter quelqu'un d'autre à leur place : c'est bien entendu possible, mais le CA rappelle qu'il est important dans ces cas-là d'utiliser la fonction "céder mon inscription" dans Dance Nearby, ce qui permet de s'assurer que la personne à qui l'on cède sa place est aussi adhérente de Grenoble Swing.

7.3 Remboursement de la part de la SACEM

(5 minutes)

Jean-Luc, de l'équipe kiosque, a obtenu de la part de la SACEM un remboursement de 2 400 € pour l'association, suite à de multiples trop-perçus. C'est une excellente nouvelle pour nos finances !

Un effort budgétaire ayant été demandé à l'équipe kiosque plus tôt dans l'année, celle-ci souhaitait savoir s'il était possible de revoir cet effort à la baisse, à la lumière de ce remboursement. Le CA n'y est pas opposé, mais attend de recevoir une demande précise quant au montant.

7.4 Gala de fin d'année

(20 minutes)

Jean-Yves rappelle qu'il faudrait décider très prochainement si nous souhaitons ou non organiser un gala. Cyril Charignon (élève de balboa de Jean-Yves) est partant pour l'organiser. Le budget du gala de l'an dernier était de 7 000 €, à revoir à la baisse pour préserver la trésorerie de l'association en prévision du *Story Swing Festival*.

Le CA lui propose de nous présenter un budget à 4 000 € environ (afin de rester au-dessus de la barre des 20 000 € de trésorerie prévisionnelle à la clôture de l'exercice comptable), et de nous le soumettre.

7.5 Prêt de déco à Gona'Swing

(10 minutes)

L'association Gona'Swing, de Lyon, nous a contacté afin de savoir si nous pouvions leur prêter nos guirlandes électriques pour leur festival du *Swing Roar*. Nous leur avons déjà loué ou prêté du matériel à plusieurs reprises par le passé, et le CA est d'accord pour renouveler la démarche. Vincent s'occupera de les en informer et de voir avec Erick (qui a les clés du garage) quel membre les accueillera au garage.

7.6 Ouverture de certains évènements à des non-adhérents

(30 minutes)

La question de l'ouverture possible de certains de nos évènements à des non-adhérents revient souvent. Par le passé, cela se faisait pour tous les gros festivals de l'association (GSDF, …), mais suite au contrôle fiscal, cette pratique a été découragée, l'avocate nous ayant conseillé de centrer le plus possible nos activités vers nos membres, afin de ne pas prêter le flanc à des accusations de concurrence déloyale aux structures commerciales. Cependant, même après le contrôle fiscal, certains évènements comme le gala, la soirée de Noël, etc., étaient restés ouverts aux non-membres.

La question nous est notamment posée par l'équipe du *Story Swing Festival*, prévu pour l'automne prochain. Le CA est d'accord pour d'ores et déjà leur répondre que la répétition générale du spectacle qui y sera présenté pourra être ouverte à un public non-membre. Pour l'ouverture du festival lui-même, nous attendons la réunion du 5 février à la Maison des Associations avant de répondre.

7.7 Publicité pour d'autres associations de la région

(10 minutes)

Le CA a récemment reçu des demandes de com' de la part des associations Gona'Swing (Lyon) et Mécanika'Swing (Grenoble, association de loi 1901 créée en septembre 2025, dont le nom est plus connu pour être le nom d'usage de la société commerciale Propulse Swing). En attendant que le travail de consultation et de clarification de la relation de Grenoble Swing avec les autres structures locales aboutisse, plusieurs membres du CA expriment le souhait

de rester prudent en maintenant le statu quo en vigueur : on ne fait pas de publicité pour d'autres structures, quelles qu'elles soient.

Nous votons pour ou contre le maintien de cette position prudente.

Vote : 9 voix POUR, 1 abstention ; proposition adoptée. Vincent n'a pas pris part au vote, toujours dans un souci d'éviter tout conflit d'intérêt.

7.8 Doléances d'Henri Chays

(15 minutes)

Henri Chays, danseur originaire de Chambéry, avait accepté d'enseigner en solo, en avril prochain, dans le cadre des Advanced Fridays organisés par Violaine. A ce titre, et n'étant pas adhérent de Grenoble Swing au moment d'accepter cette proposition, il avait été convenu qu'il serait rémunéré.

Il a ensuite souhaité participer au *Super Flow On*, et c'est alors qu'il a été informé par l'équipe d'orga qu'il ne pourrait pas s'inscrire, puisqu'il devait être rémunéré par l'association cette année. En réaction, Henri a adressé un mail au CA, dans lequel il fait part de sa surprise et de son incompréhension face à cette règle, et nous informe qu'il a choisi d'annuler son intervention aux Advanced Fridays afin de pouvoir participer au *Super Flow On*.

Les co-présidents et François ont préparé une réponse au mail d'Henri, dans lequel ils s'excusent de l'apparent malentendu, répondent aux critiques qu'il nous adresse, prennent acte de son annulation pour les Advanced Fridays, et expriment la contrariété que cela engendre pour leur organisation. Elle lui sera envoyée très prochainement.

Le CA est d'accord pour prévoir une allonge budgétaire aux Advanced Fridays, afin de permettre à Violaine de trouver des profs pour remplacer Henri (surcoût attendu, car il s'agira sans doute d'un couple plutôt que d'un danseur solo).

Le CA rappelle que rien ne s'oppose à ce que des enseignants professionnels locaux viennent enseigner bénévolement à Grenoble Swing, ce qui leur permet de continuer à être membres de plein droit de l'association, et ainsi de participer à tous nos évènements.

Fin de la réunion à 1h du matin, après une dernière mise à jour de notre document interne de suivi des tâches.